



INSTRUMENT DE PREPARATION ET DE
DEVELOPPEMENT DES PROJETS
(PPDF)



GUIDE D'INFORMATION ET DE DEMANDE



Avec le financement de l'Union Européenne et de la Banque Allemande de
Développement KFW



INSTRUMENT DE PREPARATION ET DE
DEVELOPPEMENT DES PROJETS
(PPDF)



TABLE DES MATIERES

1. OBJECTIF DE LA DEMANDE EN LIGNE	3
2. HISTORIQUE	3
3. L'OBJECTIF DE LA SADC-PPDF	3
4. LE CHAMPS D'APPLICATION DE PPDF	4
5. LES MODALITES DE LA MISE EN OEUVRE DE PPDF	5
6. CRITERES D'ELIGIBILITE	7
7. ARRANGEMENTS INSTITUTIONNELS	8
8. PROCEDURE DE DEMANDE	8
9. L'EVALUATION DE DEMANDES	16
10. CRITERES D'EXCLUSION	16
11. VALIDITE DES DEMANDES	17
12. RESERVATIONS	17
13. RENSEIGNEMENTS	17
ANNEX 1 – CRITERES D'EVALUATION	18



INSTRUMENT DE PREPARATION ET DE DEVELOPPEMENT DES PROJETS (PPDF)



1. OBJECTIF DE LA DEMANDE EN LIGNE

La Banque de Développement de l'Afrique Australe (DBSA) a été nommée par le Secrétariat de la Communauté de Développement de l'Afrique Australe (SADC) comme agent de la mise en œuvre et gestionnaire de l'Instrument de Préparation et de Développement des Projets (PPDF). La DBSA souhaite inviter les demandes des Préparations des Projets provenant des entités publiques et privées potentielles, ayant obtenu ou étant en cours d'obtention d'une licence / autorisation de prestation de service public ; à faire une demande des Subventions de Préparation des Projets non-recouvrables qui leur permettra de faire des études de faisabilité requises pour prendre de décisions d'investissement sur les projets d'infrastructures conformément aux secteurs présentés ci-dessous. Ces demandes doivent s'aligner aux priorités du Plan Directeur Régional de Développement de l'Infrastructure (RIDMP) de la SADC.

2. HISTORIQUE

Le développement de l'infrastructure a été identifié comme étant l'un des moteurs essentiels pour la croissance économique et la réduction de la pauvreté, cependant, il n'existe pas de financement pour les préparations des projets dans le secteur public. Ceci est largement dû au fait que les bailleurs des fonds n'ont pas suffisamment des fonds pour entreprendre les études de faisabilité préparant ces projets à bénéficier d'un concours financier.

Il avait été décidé auparavant que la priorité serait donnée à la mise en place d'un instrument de financement pour soutenir la promotion et la préparation des projets d'infrastructure de grande envergure. Ceci est basé sur l'opinion prévalant parmi les bailleurs de fonds et les investisseurs privés que la plus grande contrainte relative au développement de l'infrastructure économique n'est pas la non-disponibilité du capital-investissement dans la région mais plutôt le manque d'expertise en ce qui concerne l'élaboration réussie des projets bancables pour une présentation sur le marché

Au mois d'août 2006, les Chefs d'Etats de la SADC ont adopté et signé un Protocole sur le Financement et l'Investissement, sous lequel serait établi l'Instrument de Préparation et de Développement des Projets (PPDF).

En vue d'opérationnaliser le PPDF, un Protocole d'Accord (MOU) a été conclu au mois d'août 2008, entre le Secrétariat de la SADC et la DBSA. Sous les termes de ce Protocole, la DBSA assume la responsabilité administrative, la gestion et le déboursement des fonds de PPDF, cependant toutes les décisions seront prises par le Comité Directeur de la SADC PPDF and seront finales.

3. L'OBJECTIF DE LA SADC-PPDF

La SADC a identifié l'infrastructure comme étant l'un des moteurs essentiels pour la croissance économique et la réduction de la pauvreté dans la région. Le but de la SADC-PPDF est de :

- Créer un environnement propice à l'investissement à travers le financement de la





INSTRUMENT DE PREPARATION ET DE DEVELOPPEMENT DES PROJETS (PPDF)



préparation des projets de l'infrastructure qui sont basés dans, au moins, un des Etats membres de la SADC ou dans un des Etats membres ayant un impact direct et positif sur un autre Etat membre. Le PPDF donnera la priorité aux projets qui sont considérés comme étant catalyseurs de l'intégration régionale.

- Fournir une assistance technique en termes de l'identification, de la préparation et des études de faisabilité des projets d'infrastructure avec comme finalité, la présentation des projets bancables aux investisseurs et aux prêteurs.

Le PPDF financera les préparations des projets dans les secteurs suivants :

- Le transport: y compris le transport routier, les ponts, le transport aérien, le transport maritime, le transport ferroviaire, les ports, et les postes frontaliers.
- L'Energie: la génération, la transmission et la distribution y compris les projets qui soutiennent l'énergie alternative et/ou renouvelable
- Les technologies de l'information et de la communication, y compris la Télécommunication.
- Eau et assainissement.
- L'infrastructure relative au tourisme comme domaines de conservations transfrontaliers (TFCA).

Le PPDF prendra en considération les nouveaux projets (Greenfield) ainsi que ceux qui doivent être mis à niveau ou réhabilités.

4. LE CHAMPS D'APPLICATION DE PPDF

Les activités à être financées sous le PPDF

Les activités susceptibles d'être financées sous le PPDF sont :

- Celles favorisant un environnement propice pour la fourniture des investissements de l'infrastructure.
- Les études de pré-faisabilité et de faisabilité
- Les services-conseil pour structurer les projets une fois que les faisabilités ont été complétées
- La mobilisation des fonds pour les projets préparés

De manière générale, ces activités comprendront :

- Les activités favorisant un environnement propice

La fourniture de l'assistance visant à améliorer et favoriser des environnements propices à la prestation des services d'infrastructure notamment :

- La recherche d'un consensus pour les réformes de politique, réglementaires et institutionnelles appropriées ;
- l'identification, la promotion et la diffusion des meilleures pratiques relatives au développement et aux opérations de l'infrastructure

- Les activités de pré-investissement

La fourniture de conseil et assistance technique dans l'analyse des projets y compris





INSTRUMENT DE PREPARATION ET DE DEVELOPPEMENT DES PROJETS (PPDF)



la demande des préparations de projets, l'examen et la révision des demandes, les analyses de l'impact environnemental et social. L'évaluation à un stage précoce du projet (la phase de pré-faisabilité) sera aussi soutenue si le projet est d'une importance stratégique au niveau régionale.

o Les études

La préparation des nouvelles études, des études de pré-faisabilité et de faisabilité, des mises à niveau ou des analyses supplémentaires des études existantes, l'évaluation de l'impact environnemental et social, des études de conception et autres études y relatives dans le but d'améliorer la qualité du projet et de renforcer les perspectives afin d'attirer le financement pour l'investissement du projet.

Les données des enquêtes préliminaires, la préparation des spécifications techniques et la révision des études de préparation de projet qui sont considérées incomplètes ou requérant une mise à niveau, seront aussi prises en compte.

o Les Services-Conseils

Les activités conçues en vue d'évaluer les opportunités clés de partenariats privés-publics, dans les cas où une assistance limitée et opportune dans la préparation et la mise en œuvre, est requise.

Ils incluent également les services conseils sur les options de partenariats public-privés, y compris les concessions, les activités de diligence raisonnable, la restructuration des projets, le conseil juridique et de transaction.

5. LES MODALITES DE LA MISE EN OEUVRE DE PPDF

Le PPDF fournira les fonds de subventions aux projets sélectionnés dans les secteurs et domaines préposés.

Les entités éligibles pour le financement.

Tous les Etats membres de la SADC sont éligibles pour le financement PPDF aussi longtemps que les activités proposées visent à soutenir le développement de l'infrastructure régionale dans les domaines de l'énergie, du transport, des ressources en eau, de TIC, de TFCA et autres domaines ne faisant pas partie du champ d'application de ces secteurs mais identifiés comme étant d'une importance régionale significative dans les plans du secteur de l'infrastructure de la SADC

Les entités suivantes sont éligibles :

- o Les gouvernements des Etats membres de la SADC et leurs agences ;
- o Les Institutions Régionales qui sont promues par les gouvernements des Etats membres de la SADC ;

Un requérant du secteur privé ne pourrait pas faire une demande de financement sous le





INSTRUMENT DE PREPARATION ET DE DEVELOPPEMENT DES PROJETS (PPDF)



PPDF. Cependant, les projets proposés par les organisations du secteur privé et impliquant la participation du secteur public (Les partenariats publics-privés (PPP)) seront éligibles pour le financement sous le PPDF à condition que le requérant possède une lettre de soutien émanant du représentant du gouvernement respectif qui devrait être attachée à la demande.

Les demandes de projets peuvent être promues par deux ou plusieurs entités éligibles. Cependant, une seule de ces entités assumera le rôle de requérant et l' (les) autre(s) celui de l' (des) organisation(s) partenaire(s).

Les territoires éligibles

Les projets doivent être mis en œuvre au sein des frontières des Etats membres de la SADC. Toutefois, les projets qui sont en dehors des frontières des Etats membres mais qui bénéficient des Etats membres de la SADC seront également éligibles.

La contribution du Bénéficiaire et le plafonnement des subventions

En vue de garantir l'appropriation et l'engagement du bénéficiaire, il lui sera requis de contribuer un minimum de cinq pourcent (5%) en termes monétaires, du coût total de l'activité préparatoire proposée. Ce montant exclura toute implication fiscale y relatif.

LE PPDF financera seulement les contrats de service de grande envergure. Le montant de subvention minimale qui sera considéré sera de 250.000,00 dollars américains.

La structure de financement devra indiquer comment le projet entier sera financé et devra spécifier le quota de financement attendu de SADC-PPDF aussi bien que les 5% qui sont financés par le bénéficiaire.

L'éligibilité des coûts inclus dans le Budget

Seuls les "coûts éligibles" seront pris en compte dans les calculs de subventions. Les coûts éligibles à inclure dans le Budget sont les contrats de service qui couvrent ce qui suit :

- Les études de pré-faisabilité;
- Les études de faisabilité;
- Les analyses économiques et financières
- Les détails de la conception;
- La préparation des dossiers d'appel d'offres pour les contrats de travail et de supervision
- Les services conseils juridiques et de transaction

Les coûts suivants ne sont pas éligibles :

- Les items qui n'ont pas été réellement payés
- Les items qui datent d'avant que le contrat de mise en œuvre n'ait été signé
- Les dettes et provisions pour les pertes ou dettes





INSTRUMENT DE PREPARATION ET DE
DEVELOPPEMENT DES PROJETS
(PPDF)



- Les intérêts dus
- Les items qui sont déjà financés dans un autre cadre
- Les achats de terres ou de bâtiments
- Les pertes d'échange de monnaie
- Les taxes y compris la TVA

Les règlements de financement

Les coûts doivent être insérés sans les taxes (y compris la TVA)

Les requérants devront fournir dans leur demande, une explication détaillée des activités qui seront mises en œuvre et les résultats à atteindre par la mise en œuvre de chaque activité.

Les coûts doivent être enregistrés dans le compte du bénéficiaire ou dans les documents fiscaux. Ils doivent être identifiables et vérifiables et, être appuyés par des documents justificatifs originaux.

La contribution du bénéficiaire est un préalable obligatoire pour l'approbation du projet.

La monnaie à utiliser pour chaque projet devra être convenue avec le bénéficiaire.

Le taux d'échange pour les opérations dans une monnaie différente est publié par la Reserve Bank of South Africa au jour où la transaction a lieu.

6. CRITERES D'ELIGIBILITE

Chaque demande passera par une vérification supplémentaire pour évaluer son éligibilité en termes des objectifs de PPDF. Toutes les demandes seront soumises aux critères ci-dessus qui devront être remplis.

- Concordance au secteur ou stratégique:
Le projet fait partie des secteurs prioritaires considérés par le PPDF.
- L'Impact sur le développement:
Le projet améliore la qualité de vie des citoyens.
- Priorité régional:
La plus haute instance de décision soutient le projet et ce dernier doit s'aligner au Plan Directeur Régional de Développement de l'Infrastructure de la SADC.
- Capacité institutionnelle:
Le projet devrait actuellement avoir une capacité ou devrait avoir des plans crédibles d'apporter une capacité à la gestion et la mise en œuvre du projet.

Critère supplémentaire de priorité

Il est important de noter que les demandes seront priorisées selon certains critères supplémentaires de priorité tels que :





INSTRUMENT DE PREPARATION ET DE
DEVELOPPEMENT DES PROJETS
(PPDF)



- Le renforcement de l'intégration régionale
- Le soutien à la réduction des inégalités dans la région de la SADC
- L'amélioration des capacités de développement au niveau local et l'augmentation de l'accès aux services.
- Le soutien au développement du marché de travail local et l'amélioration des opportunités d'emploi et de développement des compétences.
- La promotion du développement socio-économique durable, avec un accent particulier sur la croissance favorable aux pauvres.
- Le soutien aux mesures environnementales
- L'optimisation des réformes sectorielles importantes dans la région de la SADC.
- Le soutien aux activités à haut risque pour lesquelles l'accès aux finances est limité.

7. ARRANGEMENTS INSTITUTIONNELS

Au moment de la demande, les requérants doivent s'assurer qu'ils présentent ce qui suit (là où applicable) :

- a) Une entité juridique enregistrée ou des personnes physiques identifiables (les preuves doivent être annexées à la demande)
- b) Un compte bancaire établi auprès d'une institution financière enregistrée (L'évidence doit être annexée)
- c) Une attestation de paiement de taxes (La preuve doit être attachée à la demande).
- d) Ne pas avoir une conclusion notablement défavorable en ce qui concerne l'audit ou une déclaration indiquant l'impossibilité de délivrer un avis sur l'audit au cours de deux dernières années.
- e) Ne pas être interdit de participer dans les marchés gouvernementaux.
- f) Ne pas figurer sur la liste noire de crédit par un jugement rendu par défaut ou par une insolvabilité non-réhabilitée

8. PROCEDURE DE DEMANDE

Tous les requérants intéressés doivent compléter un formulaire de demande en ligne et fournir les documents et tous les formulaires pertinents requis. Seules les demandes faites en ligne (en remplissant les formulaires en ligne) seront acceptées par la DBSA.

La table ci-dessous fournit un guide et des instructions sur comment compléter le processus de demande en ligne. Il est recommandé aux requérants de lire ce guide avant de compléter la demande.





INSTRUMENT DE PREPARATION ET DE
DEVELOPPEMENT DES PROJETS
(PPDF)



ETAPE 1: INFORMATION PERSONNELLE	
Nom de l'organisation et adresse	Veillez inclure le nom et l'adresse de votre organisation (banlieue, ville, province, Pays)
Type d'organisation	Veillez sélectionner du menu déroulant : <ol style="list-style-type: none">1. <i>Entité publique</i>2. <i>Entité privée en tant que partie au PPP (une lettre ou un contrat de mandat entre les entités publique et privée doit être annexé(e) à la présente)</i>
Numéro d'enregistrement de l'organisation	Veillez inclure le numéro d'enregistrement de votre organisation. Ceci pourrait être par exemple le numéro de l'enregistrement de la compagnie
Contact principal	Veillez fournir les informations personnelles (Nom, titre du poste, email, numéro du téléphone portable, numéro de téléphone fixe et numéro de fax) de la personne qui fait la demande au nom de l'organisation
Détails of the organisation	Veillez fournir le numéro de téléphone fixe, Email, le numéro de fax, le site web, l'adresse physique, l'adresse postale. Veuillez noter que l'adresse email sera utilisée pour toute correspondance ultérieure.
ETAPE 2: INFORMATION SUR LE PROJECT	
Titre du Projet	Veillez inclure le Titre de votre projet.
Description du projet	Décrivez le projet en moins de 500 mots. La description du projet devrait inclure les détails sur ce qui doit être construit/bâti et comment, le problème qui sera abordé par le projet ainsi que le plan du projet qui décrit les activités que les membres auront à entreprendre. La description du projet inclut également l'emplacement du projet et sa durée.
Objectif du projet	Décrivez l'objectif en moins de 50 mots. Les objectifs du projet sont des déclarations qui décrivent mais ne sont pas limitées à ce qui suit: <ul style="list-style-type: none">• Les réalisations escomptées telles que les résultats (non les extrants) sur le groupe cible dans le court et moyen termes.• Comment le projet répondra-t-il aux besoins du groupe cible.• Dans quelle mesure la situation serait-elle différente du fait de la mise en œuvre du projet ?• Le projet est-il soutenu par toutes les parties prenantes affectées et dans quelle mesure ? Les objectifs et les résultats sont-ils mesurables?• Les facteurs déterminants de réussite
La structure proposée du projet	Présentez une structure dans un format de diagramme et fournissez également une courte description de 200 mots ou moins.
Secteur	Veillez sélectionner du menu déroulant l'un des points suivants : <ol style="list-style-type: none">1. <i>Infrastructures de transport</i>





INSTRUMENT DE PREPARATION ET DE
DEVELOPPEMENT DES PROJETS
(PPDF)



	<p>2. <i>Infrastructures énergétiques</i> 4. <i>Infrastructures TIC</i> 5. <i>Infrastructures d'eau et d'assainissement</i> 6. <i>Infrastructures relatives au tourisme</i></p>
Couverture géographique	<p>Veillez sélectionner du menu déroulant</p> <ol style="list-style-type: none">1. <i>A l'intérieur des frontières des Etats membres de la SADC; ou</i>2. <i>A l'extérieur des frontières des Etats membres de la SADC au profit d'un (des) Etat(s) membre(s) de la SADC.</i>
Stade actuel du projet	<p>Veillez sélectionner du menu déroulant</p> <ol style="list-style-type: none">1. <i>La définition du projet</i>2. <i>La pré-faisabilité</i>3. <i>Les études de faisabilité</i>4. <i>Les services conseils pour structurer un projet et mobiliser les financements des prêts participatifs.</i> <p>Activités relatives à la création d'un environnement propice</p> <p>Veillez attacher l'information nécessaire à l'étape de la demande de votre projet au stade du projet. Le document de concept devrait fournir l'information suivante:</p> <p><u>Information générale sur le projet</u> (nom du projet, emplacement – banlieue/ville et province, pays, historique du projet, justification, objectifs, Evaluation contextuel économique et du marché)</p> <p><u>Description du projet de haut niveau</u> (activités du projet dans le contexte de PPDF, cout total du projet, indiquer le statut du projet – si c'est un projet existant ou un nouveau projet, etc....)</p> <p><u>Information institutionnelle de haut niveau</u> (structures de gouvernance, ressources humaines, besoins en main d'œuvre, relations avec les parties prenantes, gestion (développement des capacités et renforcement institutionnel, etc....)</p> <p><u>Coûts et plans de financement de haut niveau</u></p> <p><u>Déclaration de l'impact sur le développement</u> (Buts /objectifs, impact au niveau local, au niveau de la communauté, au niveau national)</p> <p><u>Information technique de haut niveau</u> (la technologie qui sera appliquée, les alternatives, les modèles, l'infrastructure de soutien, les logistiques)</p> <p><u>L'information juridique</u> (structure d'entreprise / entité juridique de haut niveau sous lequel le projet va opérer)</p> <p>Etudes (Etudes de pré-faisabilité ou de faisabilité)</p> <p>Veillez attacher l'information nécessaire à l'étape de la demande de votre projet au stade du projet. L'étude de pré-faisabilité devrait fournir l'information suivante :</p> <p><u>Information générale sur le projet</u> (nom du projet, emplacement – banlieue/ville et province, pays, historique du projet, justification, objectifs,</p>



Evaluation contextuel économique et du marché)

Description du projet (activités/affaires du projet dans le contexte de PPDF, cout total du projet, indiquer le statut du projet – si c'est un projet existant ou un nouveau projet, etc....)

Information institutionnelle (structures de gouvernance, ressources humaines, besoins en main d'œuvre, relations avec les parties prenantes, gestion (développement des capacités et renforcement institutionnel, etc....)

Coûts et plans de financement (Structure de financement et de capital, couts d'investissements, coûts opérationnels, dépenses administratives, durabilité financière à être confirmée par la faisabilité du projet)

Déclaration de l'impact sur le développement (Buts /objectifs, impact au niveau local, au niveau de la communauté, au niveau national)

Information technique (la technologie qui sera appliquée, les alternatives, les modèles, l'infrastructure de soutien, les logistiques)

L'information juridique (structure d'entreprise / entité juridique de haut niveau sous lequel le projet va opérer, documents d'entreprise, droits fonciers et droits de propriété intellectuelle, litiges et autorisations encore dues, contrats et accords importants,, non-divulgations)

Services conseils pour structurer du projet

Veillez attacher l'information nécessaire à l'étape de la demande de votre projet au stade du projet. L'étude de faisabilité devrait fournir l'information suivante :

Information générale sur le projet (nom du projet, emplacement – banlieue/ville et province, pays, historique du projet, justification, objectifs, Evaluation contextuel économique et du marché)

Description du projet (activités/affaires du projet dans le contexte de PPDF, cout total du projet, indiquer le statut du projet – si c'est un projet existant ou un nouveau projet, etc....)

Information institutionnelle (structures de gouvernance, ressources humaines, besoins en main d'œuvre, relations avec les parties prenantes, gestion (développement des capacités et renforcement institutionnel, etc....)

Coûts et plans de financement (Structure de financement et de capital, couts d'investissements, coûts opérationnels, dépenses administratives, durabilité financière à être confirmée par la faisabilité du projet)

Déclaration de l'impact sur le développement (Buts /objectifs, impact au niveau local, au niveau de la communauté, au niveau national)

	<p><u>Information technique</u> (la technologie qui sera appliquée, les alternatives, les modèles, l'infrastructure de soutien, les logistiques)</p> <p><u>L'information juridique</u> (structure d'entreprise / entité juridique de haut niveau sous lequel le projet va opérer, documents d'entreprise, droits fonciers et droits de propriété intellectuelle, litiges et autorisations encore dues, contrats et accords importants, non-divulgations)</p>
<p>Le stade du projet pour lequel le financement est requis</p>	<p>Veillez sélectionner du menu déroulant. (voir le stade actuel pour les définitions qu'il faut)</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. <i>La définition de l'environnement propice et du projet</i> 2. <i>La pré-faisabilité</i> 3. <i>Les études de faisabilité pour rendre un projet bancable</i> 4. <i>Les services conseils pour structurer un projet et mobiliser les financements des prêts participatifs</i>
<p>Développent impact</p>	<p>L'impact de développement attendu du projet peut être déterminé par (mais non limité à) ce qui suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Y a-t-il une demande suffisante pour le projet (par exemple en termes d'infrastructure ou des services) ? et ce projet répondra-t-il à la demande ? et/ou la demande pour le projet est-elle clairement définie dans les plans de développement des autorités ? • Y a-t-il un lien adéquat entre le projet et l'infrastructure existante, y compris les ressources ? • La viabilité et le caractère abordable économiques potentiels du projet en termes de la volonté et la capacité des consommateurs/institutions de payer pour les services. • Additionnalité: les activités à valeur ajoutée au sein de la chaîne de commercialisation et/ou une qualité de vie améliorée • Quels seront les effets économiques principaux et secondaires à long terme de l'intervention de développement, directement et indirectement, escomptés ou non-escomptés ? • Quel sera l'impact estimé de développement économique du projet sur l'économie Sud-Africaine, en termes de la croissance économique et de la création d'emploi ? • Quel est l'impact du projet sur les besoins des pauvres?
<p>ETAPE 3: FINANCEMENT DU PROJET</p>	
<p>Coût de préparation du projet</p>	<p>Choisissez la monnaie et incluez les coûts totaux estimés de votre projet pour les stades complétés et ceux futurs du projet.</p> <p>Indiquez les sources de cofinancement et les montants y compris vos propres contributions la où applicable.</p>

ETAPE 4: HISTORIQUE DU PROJET

CONTEXTE TECHNIQUE

(Veuillez fournir l'information de support d'un maximum de 500 mots. Une information de support détaillée devrait être téléchargée sous l'étape 5 de la demande)

L'information devra répondre (mais n'est pas limitée) aux questions telles que:

- Si le projet est bien conçu et est clair dans son approche conceptuelle et pratique
- Si la méthodologie est adéquate et mobilise l'expertise qu'il faut
- Si les rôles et responsabilités respectives entre les partenaires au projet et les membres de l'équipe sont clairement définis
- Si le plan de travail est approprié et réaliste en ce qui concerne les buts du projet
- Si l'emplacement du projet fournit un défi particulier (social/environnemental/accès aux infrastructures)
- Si le projet est dépendant des autres projets
- Si la technologie utilisée dans le projet est conventionnelle et non-testée
- S'il existe déjà un solide mémorandum d'information sur le projet (PIM) ou une analyse de rentabilisation.
- S'il existe plusieurs solutions alternatives favorables qui répondent aux objectives de ce projet (la maintenance, la réhabilitation des infrastructures existantes etc....)

CONTEXTE FINANCIER

(Veuillez fournir la description de la position financière du projet proposé d'un maximum de 500 mots. Une information de support détaillée devrait être téléchargée sous l'étape 5 de la demande)

L'information devra répondre/ inclure (mais n'est pas limitée) à ce qui suit:

- Quelle est l'ampleur de la valeur de l'investissement du projet?
- Un budget détaillé pour le projet avec des échéances bien définis.
- Si la portée des travaux est répertoriée par ligne budgétaire
- Si le coût de la préparation du projet est informé des factures préforma crédibles.
- Le caractère abordable et durable du projet
- Quels sont les tarifs et sources de revenus attendus pour repayer la dette etc. ?
- Les coûts estimés d'investissement
- Y a-t-il une analyse financière faite sur le projet ?

CONTEXTE ECONOMIQUE

Veillez fournir la description des impacts et avantages économiques du projet proposé d'un maximum de 500 mots. Une information de support détaillée devrait être téléchargée sous l'étape 5 de la demande)

L'information devra inclure (mais n'est pas limitée à):

- S'il existe une demande suffisante pour le projet (par exemple en termes d'infrastructure ou des services) ? et si ce projet répondra-t-il à la demande ? et/ou si la demande pour le projet est-elle clairement définie dans les plans de développement des autorités ?
- Si le projet apporte une valeur ajoutée en termes de déverrouiller le potentiel économique et améliorer les avantages des utilisateurs (par exemple les impacts secondaires et/ou les gains d'efficacité économiques).
- L'analyse Micro-économique : (décrire le retour sur investissement, les termes de paiement etc., l'analyse des liquidités et l'analyse de sensibilité utilisant quelques variables pertinents etc.
- L'analyse Macro-économique : (décrire la finançabilité du projet, l'impact économique pendant et après la mise en œuvre, les acheteurs possibles, les contrats d'achat d'électricité et les risques du marché etc.
- Si le projet est susceptible d'améliorer les conditions de vie en abordant les questions de la pauvreté et du chômage.

CONTEXTE INSTITUTIONNEL

Veillez fournir la description du cadre institutionnel du projet proposé d'un maximum de 500 mots. Une information de support détaillée devrait être téléchargée sous l'étape 5 de la demande)

L'information devra répondre (mais n'est pas limitée) aux questions telles que:

- Si le chef de projet envisage de nommer des experts conseillers en matière de transactions pour conduire les préparations du projet
- Si le projet sera seulement dirigé par l'équipe interne du chef de projet ou si le chef de projet n'a pas une capacité de soutien interne ou
- Si le chef de projet a réalisé et mis en œuvre de tels projets auparavant ?
- Si un Comité Directeur a été mis en place pour superviser la mise en œuvre du projet
- Si les CV (les niveaux éducationnels et professionnels) et les particularités du travail du gestionnaire du projet, des directeurs et des autres membres du personnel qui sont impliqués dans la mise en œuvre du projet ont été fournis

CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL

Veillez fournir la description des impacts et avantages du projet proposé d'un maximum de 500 mots. Une information de support détaillée devrait être téléchargée sous l'étape 5 de la demande)

L'information devra aborder (mais n'est pas limitée à) ce qui suit :

Les exigences législatives et réglementaires

Veillez indiquer quelle législation environnementale principale sera appliquée au projet et si les permis/licences/approbations ont été obtenus en termes de la législation applicable

Capacité institutionnelle pour la gestion environnementale

Indiquez la capacité, les compétences et l'expérience de votre organisation pour implémenter le projet d'une manière respectueuse de l'environnement. Ceci fait référence à la planification, la mise en œuvre du projet (y compris la construction), les opérations du projet aussi bien qu'entreprendre les tâches de surveillance comme pourrait l'exiger les différentes lois environnementales. Veillez surligner le domaine dans lequel votre organisation ne posséderait pas ces compétences requises.

Atténuation des impacts négatifs

Veillez décrire les impacts négatifs les plus importants que votre projet pourrait avoir sur les ressources naturelles dans la région où le projet sera mis en œuvre. Indiquez quelles mesures d'atténuation seraient mises en place pour minimiser les effets de ces impacts négatifs sur l'environnement naturel

Rehaussement des impacts positifs

Veillez décrire les impacts positifs les plus importants que votre projet pourrait avoir sur les ressources naturelles dans la région où le projet sera mis en œuvre. Décrivez quelles mesures seront mises en place pour rehausser ces impacts positifs sur l'environnement naturel.

ETAPE 5: DOCUMENTS JUSTIFICATIFS

Veillez télécharger les documents justifiables (là où applicable) relatifs au projet tels que (mais pas limités à) ce qui suit:

- La lettre de demande signée par les signataires adéquats et autorisés de l'organisation.
- Le plan de la l'emplacement (s'il n'est pas inclus dans les documents du projet)
- Les études de pré faisabilité
- Le mémorandum d'information du projet
- Le programme du projet
- La stratégie de financement du projet (y compris les sources potentielles de financement et d'équité etc.)
- Le budget du projet et le modèle financier (si disponibles)
- Approbations de l'analyse de l'impact environnemental
- L'organigramme de l'équipe du projet
- Les projets des termes de référence pour le stade du projet pour lequel la demande est faite (obligatoire)

Les documents devront être présentés dans l'un des formats suivants : pdf, doc, xl, txt, csv, ppt, odt, rtf, wpd, zip, rar, jpg, gif, png, bmp, tif, docx, xls, xlsx, pptx et ne devraient pas dépasser 15MB en taille.

9. L'ÉVALUATION DE DEMANDES

Les demandes qui rempliront les critères indiqués ci-dessus seront évaluées selon les critères d'évaluation contenus dans l'Annexe 1. Veuillez noter que les critères d'évaluation seront ajustés à la phase de développement et de la mise en œuvre du projet et le produit financier pour lequel la demande a été faite, comme indiqué dans ce guide. En bref, le processus décrit ci-dessous sera suivi par le secrétariat de PPDF (DBSA).

Étape 1: Le système de demande en ligne est ouvert à toutes les parties intéressées à faire une demande de subvention selon les critères éligibles.

Étape 2: Les demandes seront reçues, revues et examinées pour s'assurer que les documents sont complets et que toutes les informations nécessaires sont incluses. Les demandes seront alors premièrement évaluées par le secrétariat de la SADC en accord avec les critères d'évaluations de niveau 1 comme contenu dans l'annexe Un et toute demande qui ne sera pas éliminée à ce stade ci, sera alors évaluée par le Secrétariat de PPDF (DBSA) en accord avec les critères d'évaluation de niveau 2 comme contenu dans l'annexe Un.

Étape 3: Les demandes éligibles et complètes seront soit approuvées pour l'obligation de diligence, soit rejetées par le Comité Directeur. Les requérants seront informés du résultat du processus.

Étape 4: Les demandes de projet acceptées à l'étape 3 feront l'objet d'une obligation de diligence et un rapport d'évaluation sera préparé par le secrétariat de PPDF pour les recommandations finales par le Comité Directeur de financement de PPDF. Une information détaillée supplémentaire pourrait être exigée du requérant.

Étape 5: Le requérant sera informé de la décision finale et il lui sera offert un accord de facilitation.

10. CRITERES D'EXCLUSION

Les requérants ne seront pas pris en considération pour les raisons suivantes:

1.1 Le requérant est

- en état de faillite ou de liquidation,
- en redressement judiciaire,
- a fait des accords avec ses créiteurs,
- a suspendu ses activités d'affaires,
- fait l'objet d'une poursuite judiciaire concernant ces cas,
- ou encore est dans une situation analogue qui découle d'une procédure similaire qui est pourvue par la législation et les réglementations nationales.



INSTRUMENT DE PREPARATION ET DE
DEVELOPPEMENT DES PROJETS
(PPDF)



- 1.2 Ceux-ci et les personnes ayant le pouvoir de représentation, de décision ou de contrôle sur eux, qui ont été reconnu coupable d'une offense concernant leur conduit professionnelle par un jugement d'une autorité compétente dans la région de la SADC.
- 1.3 Ceux-ci et les personnes ayant le pouvoir de représentation, de décision ou de contrôle sur eux, qui ont été sujet d'un jugement pour fraude, corruption, d'une implication dans le crime organisé, le blanchissement d'argent ou toute autre activité illégale, la où des telles activités sont préjudiciables aux intérêts financiers du pays.

11. VALIDITE DES DEMANDES

Toutes les demandes seront considérées valides pour une période de 12 mois à partir de la date de clôture. Le secrétariat de PPDF (DBSA) pourrait après une évaluation exiger qu'une demande soit mise à jour ou exiger qu'une autre demande soit soumise.

12. RESERVATIONS

Le Comité directeur de PPDF se réserve le droit de :

- Rejeter une ou toutes irrégularités dans les demandes soumises
- Lever une ou toutes irrégularités dans les demandes soumises
- Garder le droit de ne pas sélectionner une (des) demande(s) même si ce(s) dernière(s) répondent à toutes les exigences.

13. RENSEIGNEMENTS

Il n'y aura pas de briefing sessions. Seules les demandes de renseignements envoyées à l'adresse sadcppdf@dbsa.org recevront une réponse.



ANNEX 1 – CRITERES D’EVALUATION

Critères d’évaluation de Niveau 1	(oui/ Non)
1. Est ce que le projet d’infrastructure est inclus dans le Plan Directeur Régional de Développement de l’Infrastructure de la SADC ?	
2. Si le projet d’infrastructure n’est pas inclus dans le Plan Directeur Régional de Développement de l’Infrastructure de la SADC, est-il cohérent avec les objectifs d’intégration régionale ?	
3. Est ce que le projet d’infrastructure répond aux priorités actuelles de la région de la SADC concernant les projets d’infrastructure ?	

Critères d’évaluation de Niveau 2			
Critère	Sous critère	Poids ¹	Notation ²
La qualité de la préparation du projet	<i>Model Technique et les documents d’appel d’offres</i>	15	
	<ul style="list-style-type: none"> • Qualité de la conception • Etat de préparation des documents d’appel d’offre • 	10 5	
	<i>Etudes du marché et économiques</i>	10	
	<ul style="list-style-type: none"> • Analyse commercial • La stratégie de Marketing • La fiabilité des perspectives de ventes • Sensitivité des avantages économiques • La force de rendement économique 	2 2 2 2 2	
	<i>Etudes financières</i>	10	
	<ul style="list-style-type: none"> • La préparation des plans financiers • La probabilité des revenus attendus • La force de rendement financier global • La solidité des plans d’affaires • Les contrats de License 	2 2 2 2 2	
	<i>Les études environnementales</i>	10	
	<ul style="list-style-type: none"> • La qualité de EIA • La pertinence des mesures remédiables • Les Résultats de l’enquête publique • Le statut des autorisations environnementales 	4 2 2 2	
	<i>Les études sociales et l’information publique</i>	5	
	<ul style="list-style-type: none"> • Le plan de délocalisation pour les personnes expropriées 	2	

	<ul style="list-style-type: none"> L'acceptation publique du projet 	3	
	<i>Les études institutionnelles et juridiques</i> <ul style="list-style-type: none"> La conformité avec la législation nationale Le statut de consolidation des autorisations 	5 2 3	
	<i>Analyse des risques</i> <ul style="list-style-type: none"> L'état de préparation du projet générale Les risques politiques 	5 3 2	
	TOTAL	60	
La qualité de la demande	La présentation du projet	10	
	Les grandes lignes des termes de référence	5	
	Echéances et couts	5	
	TOTAL	20	
Aptitude du requérant	Capacité Générale	10	
	Expérience antérieure dans des projets similaires	4	
	Adéquation des demandes et la mise en œuvre personnelle	6	
	TOTAL	20	
GRAND TOTAL		100	

¹Des poids devraient être adaptés lorsque certains sous critères ne sont pas pertinents à un projet spécifique

²La notation devrait utiliser l'échelle suivante (sur un total de 10)¹:

- 7 à 10: bon à excellent
- 4 à 6: acceptable à moyen
- 0 à 3: inacceptable à pauvre

Par exemple pour chaque sous-catégorie, la notation en termes de pourcentage devrait être considérée dans l'échelle indiquée